

HOROYA

Quotidien national

"Aujourd'hui, je vous lance un appel : continuons d'unir nos forces, nos intelligences et nos talents pour construire notre pays"

S.E.M. Mamadi Doumbouya
Président de la République de Guinée,
Chef de l'Etat



N°8369 DU LUNDI 20 JUILLET 2026 * 65^{ème} ANNÉE www.horoya.net - horoya1958@gmail.com PRIX : 2000 GNF



Quartier Bambéto, Immeuble ARPT, 6^{ème} étage,
Commune de Ratoma, Conakry - Rép. Guinée
www.arsjpa.gov.gn
info@arsjpa.gov.gn
Tel : +224 612 13 03 03

ARS JPA

Jouez de manière responsable:
Contrôlez votre argent
Contrôlez votre Temps.

SOMMET DE LA CEDEAO À FREETOWN



Le président Mamadi Doumbouya fait sensation...

P.P2&3

Dans une sous-région confrontée à des défis sécuritaires, politiques et institutionnels sans précédent, le 691^{er} Sommet ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO s'est imposé comme un rendez-vous décisif pour l'avenir de l'intégration ouest-africaine. Réunis à Freetown ce dimanche, 19 juillet 2026, en Sierra Leone, les dirigeants de la région ont débattu des grandes priorités de l'organisation : le renforcement de la sécurité collective, la consolidation des institutions communautaires et l'installation de la nouvelle Commission de la CEDEAO.

5^{ème} RÉPUBLIQUE

La Guinée entame une étape historique



PP. 4,5,6&7

CRISE À LA FÉGUIFOOT Des discussions cruciales engagées avec la FIFA et la CAF



P. 19

1XBET

JOUEZ MAINTENANT

1XGAMES

TOURS CHANCEUX,
GAINS ÉPIQUES



HOROYA
Quotidien national

QHoroYa
Journal Horoya
www.horoya.net

POUR VOS ABONNEMENTS

Siège : Dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum
Tél: +224 664 633 212 / 623 693 886 - BP : 191 Conakry
E-mail : horoya1958@gmail.com

69^e Sommet ordinaire de la CEDEAO à Freetown (en image)



HOROYA

Quotidien national

BP: 191 Conakry, République de Guinée
E-mail: horoya1958@gmail.com Siège: Boulbinet - C. de Kaloum

DIRECTEUR GENERAL

Ibrahima Koné
Tél: 664 63 32 12 / 624 94 45 99
konesayon1@gmail.com

DIRECTRICE GENERALE ADJOINTE

Marie Louise Diallo
Tél: 623 69 38 86 marielouisediallo1@gmail.com

REDACTEUR EN CHEF

Amadou Kendessa Diallo
Tél: 622 48 10 45 kenssa2@gmail.com

SECRETAIRE GENERAL

Jean Marie Morgan
Tél: 622 26 97 26 morgan1535@gmail.com

RUBRIQUE POLITIQUE & ECONOMIE

Lansana Sarr 628 97 19 33
Th. Kalifatou Doumbouya 624 69 31 55

RUBRIQUE EDUCATION & SOCIETE

Balla Yombouno 628 74 23 08
Sékouba Kourouma 628 00 36 63

Tél: 628 97 19 33 sarlansana93@gmail.com

RUBRIQUE CULTURE & SPORT

Maïmouna Bangoura 622 21 12 26
Ibrahima Sory Bangoura 625 21 78 24

CHEF SERVICE RESEAUX SOCIAUX

Mamadou Moutar Diallo 622 32 39 58

CHEF SERVICE FABRICATION

Abdoulaye Alsény Bangoura
Tél: 664 00 44 47 abalbangou@gmail.com

RESPONSABLE SITE

Youssouf Hawa Kéïta Tél: 622 28 54 00

CHEF SAF

Aïssata Bilivogui 622 55 61 42

CHEF SERVICE COMMERCIAL & RECOUVREMENT

Diaka Sanoh Tél: 622 33 13 57

DISTRIBUTION

Alpha Saliou Diallo 628478037

ARCHIVES

Sââ Adolphe Kondano 627 99 64 74

PHOTO

Lamine Sylla 621 70 61 13

69^e Sommet ordinaire de la CEDEAO à Freetown

Le président Mamadi Doumbouya fait sensation...

Dans une sous-région confrontée à des défis sécuritaires, politiques et institutionnels sans précédent, le 69^e Sommet ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO s'est imposé comme un rendez-vous décisif pour l'avenir de l'intégration ouest-africaine. Réunis à Freetown ce dimanche, 19 juillet 2026, en Sierra Leone, les dirigeants de la région ont débattu des grandes priorités de l'organisation : le renforcement de la sécurité collective, la consolidation des institutions communautaires et l'installation de la nouvelle Commission de la CEDEAO.



Parmi les temps forts de cette rencontre, la participation du Président de la République S.E Mamadi Doumbouya, a particulièrement retenu l'attention. À son arrivée au Julius Maada Bio International Conference Centre, le Chef de l'État a posé un geste empreint de symbolisme en signant le Mur de l'Unité de la CEDEAO (ECOWAS Unity Wall), un acte illustrant son attachement aux idéaux de solidarité et d'intégration ré-

gionale.

Mais c'est surtout son intervention devant ses homologues qui a marqué les esprits.

Dans un discours empreint de conviction et de vision, le Président Mamadi Doumbouya a plaidé avec force pour une CEDEAO plus proche des peuples, capable de répondre aux attentes des citoyens et de s'adapter aux nouvelles réalités du continent. Pour lui,

l'intégration régionale ne peut être réduite à un simple cadre institutionnel ; elle doit devenir un véritable levier de stabilité, de développement économique, de prospérité partagée et de souveraineté africaine.

Une CEDEAO qui accompagne plutôt qu'elle ne sanctionne.

Le Chef de l'État S.E Mamadi Doumbouya a également appelé à une évolution de la gouvernance communautaire. Selon lui, une organisation régionale forte ne peut se limiter à sanctionner ses États membres. Elle doit privilégier l'écoute, le dialogue, la concertation et l'accompagnement, afin d'aider chaque nation à relever ses défis dans un esprit de solidarité.

À travers cette vision, le Président Doumbouya a défendu une CEDEAO davantage tournée vers les populations, où la coopération, la confiance mutuelle et le respect des souverainetés nationales constituent les fondements d'une intégration

durable.

Réaffirmant l'attachement de la Guinée aux idéaux panafricains, il a assuré que la Guinée continuera de prendre toute sa place dans les efforts collectifs visant à bâtir une Afrique de l'Ouest plus forte, plus résiliente et pleinement maîtresse de son destin.

La Guinée réaffirme son engagement régional

Au-delà des résolutions adoptées au cours de cette rencontre, le sommet de Freetown aura rappelé une évidence : aucun des grands défis auxquels fait face l'Afrique de l'Ouest, qu'il s'agisse de la sécurité, de la gouvernance, de l'intégration économique ou du développement ne pourra être relevé sans une volonté politique commune, une solidarité renforcée et une coopération sincère entre les États.

En prenant part à ce sommet, la Guinée réaffirme son rôle d'acteur engagé dans les grands débats régionaux et sa volonté de contribuer

activement aux initiatives en faveur de la paix, de la stabilité, de l'intégration régionale et du développement durable.

À l'issue des travaux, le Président Mamadi Doumbouya a quitté Freetown dans la soirée pour regagner Conakry. Ce déplacement, effectué par voie terrestre entre Conakry et Freetown, revêt une portée hautement symbolique. Il traduit la proximité historique entre les deux peuples voisins, tout en illustrant l'attachement constant de la Guinée aux valeurs de bon voisinage, de solidarité africaine et de coopération régionale.

À travers cette participation remarquée, le Président Mamadi Doumbouya aura surtout porté un message fort : l'avenir de l'Afrique de l'Ouest ne se construira ni dans la division, ni dans la confrontation, mais dans l'unité, le dialogue, la souveraineté assumée et une CEDEAO véritablement au service de ses peuples.

DCI-PRG

**Lire Horoya
c'est bien,
s'y abonner
c'est mieux**

**Infos continues sur
horoya.net**

Assemblée nationale

Les 147 députés répartis en trois groupes parlementaires

Une nouvelle étape a été franchie dans l'installation des institutions de la Ve République. Lors de la première séance plénière de la première législature, les 147 députés de l'Assemblée nationale ont procédé à la constitution officielle des groupes parlementaires, une organisation essentielle au bon fonctionnement de l'institution.



Au total, trois groupes parlementaires ont été constitués. Il s'agit du Groupe de

la Majorité pour le Développement (GMD), avec 116 députés, s'impose comme la principale force politique

de l'hémicycle. Il sera dirigé par l'honorable Alhousseiny Makanera Kaké, chargé de conduire les positions et ini-

tatives du groupe au sein du Parlement.

Il y a également l'Alliance patriotique, qui réunit 16 députés, est présidée par l'honorable Abdoulaye Kourouma, assisté du vice-président, l'honorable Dr Faya Millimono. Ce groupe entend porter la voix de l'opposition et contribuer activement aux débats parlementaires.

Il y a aussi l'Alliance républicaine, composée de 15 députés, est dirigée par l'honorable Elhadj Bouna Keïta, avec pour vice-président l'honorable Elhadj Dembo Sylla.

La mise en place de ces

trois groupes parlementaires constitue une étape déterminante dans le fonctionnement de la nouvelle Assemblée nationale. Conformément au règlement intérieur, cette répartition permettra d'organiser les travaux législatifs, de garantir la représentation des différentes sensibilités politiques et de composer les commissions parlementaires, où seront examinés les projets et propositions de loi avant leur adoption en séance plénière.

Avec cette organisation désormais actée, la première législature de la Ve République entre dans une nouvelle phase, marquée par le démarrage effectif des activités parlementaires et l'exercice des missions législatives et de contrôle confiées aux représentants du peuple.

Naby Moussa Soumah

Assemblée nationale

La composition du Bureau et la configuration des groupes parlementaires

À la suite de l'élection du Président de l'Assemblée nationale, les députés ont procédé à la mise en place de l'architecture de la représentation nationale, notamment par l'installation. Voici la composition complète du Bureau ainsi que la configuration des groupes parlementaires.

Le Bureau de l'Assemblée nationale

Président : Dr Dansa Kourouma
1^{re} vice-présidente : Hadja Makalé Camara
2^e vice-présidente : Makalé Traoré
3^e vice-président : Aboubacar Sidighi Diallo
4^e vice-présidente : Hadja Fanta Camara
5^e vice-président : Togba Jean Kolié

Les groupes parlementaires

À travers cette configuration, on constate une nette domination de la mouvance présidentielle, face à une opposition et un centre largement minoritaires.

Groupe parlementaire de la Majorité présidentielle (GMD) : avec 118 députés, ce

groupe majoritaire est présidé par l'ancien ministre de la Communication, Alhousseiny Makanera Kaké.

Groupe parlementaire de l'Opposition (Alliance patriotique) : composé de 16 députés, il est dirigé par Abdoulaye Kourouma, leader du parti RRD.

Groupe parlementaire du Centre (Alliance républicaine) : réunissant 15 députés, ce troisième groupe est présidé par Bouna Keïta.

Les secrétaires parlementaires

Hon. Mory Kaba
Hon. Kaba Maïmouna Barry
Hon. Mohamed Lamine Kaba
Hon. Mélia Ismaël Soumah
Hon. Souleymane Kaba
Hon. Adama Ndjol Kouyaté.

Balla Yombouno



Mamadi Doumbouya et Dr Dansa Kourouma

Une relation institutionnelle placée sous le signe de la confiance

Les relations entre le président de la République, Mamadi Doumbouya, et le président de l'Assemblée nationale, Dr Dansa Kourouma, se distinguent par une volonté affirmée de collaboration dans le fonctionnement des institutions de la 5^e République. À travers leurs déclarations publiques et leurs actions, les deux responsables affichent une convergence de vues sur plusieurs priorités nationales, notamment le renforcement de l'État, la stabilité institutionnelle et le développement du pays.

À plusieurs reprises, Dr Dansa Kourouma a salué le leadership du chef de l'État et réaffirmé son engagement à accompagner les réformes engagées au sommet de l'État. Dans ses interventions, il a également formulé des vœux de réussite à l'endroit du président Mamadi Doumbouya, appelant à l'unité nationale et à la mobilisation de tous les acteurs autour des grands chantiers de la République.

De son côté, le président Mamadi Doumbouya multiplie les initiatives visant à consolider les institutions républicaines, dans un contexte marqué par la mise en place de la nouvelle Assemblée nationale. Les observateurs estiment que la coopération entre l'exécutif et le Parlement sera déterminante pour la mise en œuvre des réformes et l'adoption des textes attendus par les

citoyens.

Pour plusieurs analystes, cette relation de travail entre les deux dirigeants constitue un atout pour la coordination de l'action publique. Ils soulignent toutefois que la solidité de cette coopération se mesurera à la capacité des institutions à produire des résultats concrets en faveur de la population, dans le respect des prérogatives de chacune.

Au-delà des symboles, les Guinéens attendent surtout des avancées sur les grands dossiers nationaux : la croissance économique, l'emploi des jeunes, l'amélioration des services sociaux de base et le renforcement de la gouvernance. C'est sur ces résultats que sera appréciée l'efficacité de la collaboration entre la Présidence de la République et l'Assemblée nationale.



Dans cette dynamique, le président Mamadi Doumbouya et le président de l'Assemblée nationale, Dr Dansa Kourouma, sont appelés à poursuivre un dialo-

gue institutionnel régulier afin de répondre aux aspirations des citoyens et de consolider les acquis de la nouvelle République. Les prochains mois seront déterminants

pour traduire cette volonté de coopération en actions concrètes au bénéfice de l'ensemble des Guinéens.

Ibrahima Sory Bangoura

Nouveaux députés

Les citoyens entre espoir et vigilance

Quelques jours après l'installation de la nouvelle Assemblée nationale, les attentes des Guinéens envers leurs représentants sont nombreuses. Après plusieurs années de transition, beaucoup espèrent voir les députés incarner un Parlement plus proche des réalités de la population, capable de répondre aux défis économiques, sociaux et institutionnels du pays.



Dans les rues de Conakry comme à l'intérieur du pays, un constat s'impose : les élus doivent désormais privilégier les résultats aux promesses. Pour nombre de citoyens, la priorité est l'adoption de lois qui améliorent concrètement les

conditions de vie.

« Nous voulons des députés qui écoutent les citoyens, qui viennent régulièrement dans leurs circonscriptions et qui rendent compte de leur travail », estime Mamadou Bah, commerçant au marché du Km

36.

Pour Aïssatou Camara, enseignante, l'éducation et la santé doivent être des priorités nationales : « Les écoles manquent d'infrastructures, les hôpitaux ont besoin de moyens.

Nous attendons des lois qui répondent à ces préoccupations. »

Les jeunes, eux, insistent sur la lutte contre le chômage. « Le Parlement doit soutenir des politiques favorisant l'emploi, la formation professionnelle et l'entrepreneuriat des jeunes », affirme Ibrahima Camara, diplômé en quête d'emploi.

Au-delà des questions sociales, plusieurs citoyens souhaitent que les députés jouent pleinement leur rôle de contrôle de l'action gouvernementale. Ils appellent à plus de transparence, à une lutte accrue contre la corruption et à une gestion rigoureuse des ressources publiques.

Les acteurs de la société civile rappellent que les parlementaires représentent

l'ensemble de la Nation et non uniquement leurs formations politiques. Ils les invitent à privilégier le dialogue, l'intérêt général et la cohésion nationale.

Élus à l'issue des législatives de 2026, les 147 députés ont désormais la responsabilité d'écrire une nouvelle page de la vie parlementaire guinéenne. Leur installation marque la fin du Conseil national de la transition (CNT) et ouvre une nouvelle étape institutionnelle.

Si les attentes sont élevées, les citoyens se montrent également vigilants. Beaucoup estiment que les premiers mois de la législature seront déterminants pour juger la capacité des élus à transformer leurs engagements en actions concrètes. Le véritable défi sera de restaurer durablement la confiance entre les institutions républicaines et la population.

BIS

La 5ème République

La Guinée entame une étape historique

La cérémonie s'est tenue au Palais du Peuple, où le nouveau président de l'Assemblée nationale, Dr Dansa Kourouma, a livré un discours empreint d'espoir et de responsabilité.



Il a défini trois missions essentielles pour les députés : Réformer les institutions pour les rendre solides et durables ; Évaluer l'action gouvernementale avec rigueur mais sans confrontation ; Représenter la nation en incarnant un parlement transparent et proche des citoyens.

Le nombre de députés est passé de 114 à 147, garantissant une représentation plus large des différentes couches sociales et politiques.

Le ministre de la Modernisation, Faya François Bourouma, a félicité les élus et rappelé que cette étape traduit la vision du président Mamadi Doumbouya, qui avait fait du retour à l'ordre constitutionnel une priorité.

Une Guinée en mouvement

Entre l'aide alimentaire chinoise et l'installation de la 5ème République, la Guinée vit un moment charnière. D'un côté, une solidarité internationale renforcée pour répondre aux besoins immédiats ; de l'autre, une refondation institutionnelle qui ouvre la voie à une démocratie plus inclusive et à des institutions plus solides.

Ces deux événements traduisent une même ambition : bâtir une Guinée résiliente, souveraine et tournée vers l'avenir.

Mohamed Dramé

Les députés installés saluent l'élection de Dr Dansa Kourouma et expriment leurs priorités

La cérémonie d'installation des députés de la première législature de la 5^{ème} République s'est tenue à Conakry dans une atmosphère solennelle. Au-delà de la portée institutionnelle de l'événement, les élus ont livré leurs impressions et leurs attentes, marquant ainsi le début d'une nouvelle étape parlementaire.



L'honorable Elhadj Mamadou Abass Souaré, député de Mali, a exprimé sa fierté et son sens du devoir : « C'est une première pour moi et une grande satisfaction de représenter la population de Mali et le peuple de Guinée. C'est un défi à rele-

ver, notamment en matière d'infrastructures routières et d'éducation. » Il a annoncé son intention de s'investir dans la commission infrastructures, transport, énergie et hydraulique, avec un projet de loi visant à améliorer l'accès à l'électricité dans les

sous-préfectures de Mali.

De son côté, l'honorable Fabara Koné a insisté sur la responsabilité qui accompagne la fonction : « Être député, c'est une joie mais surtout une lourde responsabilité. Le peuple nous regarde et attend de nous un travail sérieux. » Saluant l'élection du Dr Dansa Kourouma, il a rappelé son expérience parlementaire et son rôle actif au sein du CNT : « Riche de cette expérience, il saura mettre ses compétences au service de la nouvelle Assemblée. »

Le député uninominal de Dalaba, Dr Thierno Ismaël Doukouré, a souligné la dimension symbolique de son mandat : « Être choisi parmi 17 millions de Guinéens pour porter leurs aspirations est un privilège et une lourde responsabilité. » Concernant l'élection du président de l'Assemblée nationale, il a affirmé : « Le Dr Dansa Kourouma connaît la loi et l'esprit de la loi. Il a les relations nécessaires et l'expérience requise. On ne pouvait pas faire meilleur choix. »

La députée uninominale de Fria, Marie Yvonne

Koumbassa, s'est dite honorée de siéger au sein de cette nouvelle Assemblée nationale. Elle a insisté sur la place des femmes et de la jeunesse dans la dynamique de développement du pays :

du pays. »

Avec l'élection du Dr Dansa Kourouma, les députés estiment que l'Assemblée nationale est désormais pleinement opérationnelle. Tous



« C'est une joie immense pour moi de me retrouver parmi celles et ceux qui représentent aujourd'hui la Guinée. Le président Mamadi Doumbouya a consacré ses sept années aux femmes, et nous nous sommes engagées à l'accompagner dans ses projets en faveur des femmes et de la jeunesse. Nous voulons contribuer à une Guinée unie, ouverte sur le monde, où les femmes prennent toute leur place dans le développement

ont exprimé leur volonté de travailler dans l'intérêt du peuple, en légiférant sur des lois adaptées aux réalités nationales et en contrôlant l'action gouvernementale.

Cette première session inaugure une législature placée sous le signe de la responsabilité, de l'expérience et de l'engagement, où les élus entendent conjuguer leurs efforts pour répondre aux attentes des citoyens et consolider l'État de droit en Guinée.

Mohamed Dramé

Institution républicaine

Le président de l'Assemblée nationale, garant du bon fonctionnement du Parlement

Le président de l'Assemblée nationale occupe une place centrale dans le fonctionnement des institutions de la République de Guinée. Élu par ses pairs pour la durée de la législature, il dirige les travaux parlementaires, veille au respect du règlement intérieur et représente l'institution auprès des autres pouvoirs publics.

À la tête du Parlement, il convoque et préside les séances plénières, organise les débats et s'assure du bon déroulement des votes. Il joue également un rôle de médiateur entre les différents groupes parlementaires afin de favoriser un dialogue constructif et l'adoption des textes de loi dans le respect des procédures établies.

Au-delà de ses responsabilités administratives, le président incarne l'indépendance du pouvoir législatif. Il veille à

ce que le Parlement exerce pleinement ses missions de contrôle de l'action gouvernementale et de représentation des citoyens. Son autorité contribue à préserver l'équilibre entre les institutions de l'État.

La Constitution guinéenne lui confère aussi une responsabilité majeure en cas de vacance de la présidence de la République : il assure l'intérim du chef de l'État jusqu'à l'organisation d'une nouvelle élection, conformément aux dispositions légales.

À travers ces différentes missions, le président de l'Assemblée nationale apparaît comme un acteur essentiel de la vie démocratique guinéenne. Son rôle est déterminant pour garantir le bon fonctionnement du Parlement, renforcer l'État de droit et assurer la continuité des institutions républicaines.

Ibrahima Sory Bangoura

Assemblée nationale

Quel rôle pour les femmes parlementaires dans l'émancipation de la guinéenne ?

Avec l'installation de la nouvelle Assemblée nationale, l'attention se porte sur les femmes députées, appelées à jouer un rôle déterminant dans la promotion des droits des femmes et le renforcement de leur participation à la vie publique. La législature actuelle, marquée par une représentation féminine accrue grâce aux dispositions du Code électoral, suscite de nombreux espoirs.

Pour de nombreux observateurs, les élues auront la responsabilité de porter des initiatives législatives en faveur de l'égalité des chances, de l'accès des filles à l'éducation, de la santé maternelle, de l'autonomisation économique et de la lutte contre les violences basées sur le genre.

Au-delà des lois, elles devront veiller à ce que les politiques publiques intègrent davantage les préoccupations des femmes, en milieu urbain comme rural. Accès au crédit, formation professionnelle, entrepreneuriat féminin, protection sociale et participation aux instances de décision

figurent parmi les attentes les plus exprimées.

« Les femmes députées doivent être la voix de toutes les Guinéennes », confie Mariama Bangoura, vendeuse au marché de Dapompa. Même attente



chez Fatoumata Camara, étudiante : « Nous voulons voir davantage de jeunes femmes accéder aux responsabilités. Les députées peuvent encourager cette dynamique en proposant des réformes qui favorisent l'éducation, l'emploi et le leadership féminin. »

Les organisations de défense des droits des femmes estiment que cette législature constitue une opportunité de renforcer les textes relatifs à la protection des femmes et des filles, tout en veillant à leur application effective sur l'ensemble du territoire.

L'émancipation féminine ne dépend toutefois pas uniquement de l'action des élues. Plusieurs analystes rappellent qu'elle nécessite une mobilisation de l'ensemble des institutions, des collectivités locales, de la société civile, du secteur privé et des communautés.

L'installation des députés ouvre ainsi une nouvelle étape pour la représentation politique des femmes en Guinée. Les citoyens attendent désormais que les engagements pris durant la campagne se traduisent par des actions concrètes, capables de renforcer les droits des femmes, d'améliorer leur autonomie économique et de favoriser leur pleine participation au développement du pays.

Ibrahima Sory Bangoura

**Lire Horoya
c'est bien,
s'y abonner
c'est mieux**

Les réactions spécifiques de la gente féminine

La réaction de quelques députées, qui représentent une proportion significative de 41 % au sein de la nouvelle Assemblée nationale de la 5e République, témoigne d'un engagement fort et d'une volonté affirmée de contribuer au développement de la Guinée.



Dre Makalé Traoré (Présidente du PACT)

Fondatrice du Parti de l'Action Citoyenne par le Travail (PACT), Dre Makalé Traoré, qui visait initialement la présidence de cette 10e législature, a finalement choisi de rester députée.

« Je préfère rester députée de cette 10e législature de la République, aux côtés des 146 membres élus, pour mieux apporter ce que je peux à la Guinée. Je suis émerveillée par la présence massive des femmes avec un pourcentage de 41 %, une première. Avec cette représentativité, nous essaierons d'apporter notre touche à cette législature qui inaugure la 5e République », confie-t-elle.



Hadja Saran Traoré

Ancienne conseillère du CNT et élue sur la même liste que l'honorable Dr Dansa Kourouma, Hadja Saran Traoré exprime sa joie et sa fierté : « C'est un sentiment de grande satisfaction et de fierté pour la confiance qui m'a été renouvelée après ma mission au sein du Conseil National de Transition. Revenir au Parlement en tant qu'élue du peuple est un ouf de soulagement. Notre mission débute ce jour et nous donnerons le meilleur de nous-mêmes pour honorer la confiance du peuple. C'est une nouvelle ère qui s'ouvre pour la Guinée, mais aussi un nouveau défi pour l'ensemble des 147 députés. »



Aminata Kassa Camara (Parti GMD)

Élue des îles de Kassa, elle se dit honorée de faire partie de cette législature : « Je suis très émue de me voir dans ce lot de 147 députés. Cette législature, sous la présidence du Dr Dansa Kourouma, prouve que nous porterons une seule voix pendant ces cinq ans de mandature. Je suis prête à travailler aux côtés de mes collègues et à assumer des responsabilités pour servir l'intérêt général, renforcer les institutions républicaines et promouvoir le progrès du pays. »

Marie Yvone Coumbassa (Députée de Fria), députée uninominale de Fria, elle met en avant des priorités claires.



« À l'occasion de ma rentrée parlementaire, je suis très heureuse de faire partie de ce Parlement. Cette étape constitue pour moi un engagement renouvelé au service de Fria et de toute la Guinée. Les défis sont nombreux, mais les priorités sont claires : L'épanouissement et l'autonomisation des femmes, avec un meilleur accès aux opportunités, à la formation et au financement.

- L'éducation, socle du développement, qui doit être de qualité et accessible à tous.

- L'employabilité et l'insertion des jeunes, en soutenant l'entrepreneuriat, la formation professionnelle et l'innovation.

Je porterai avec détermination les aspirations de la population de Fria, tout en œuvrant pour une Guinée où chaque femme peut s'épanouir, chaque enfant apprendre et chaque jeune construire son avenir dans la dignité. »

Elle conclut en félicitant l'honorable Dr Dansa Kourouma pour sa présidence de l'Assemblée nationale et en remerciant le Président Mamadi Doumbouya pour son engagement en faveur de la promotion des femmes.

Maïmouna Fria Bangoura

« Le développement de notre pays passe par l'action concrète... »,

déclare l'honorable Mamadou Bhoie Bah

Par rapport à l'urgence d'agir pour sa contrée, l'honorable Mamadou Bhoie Bah, premier député de l'histoire de la commune urbaine de Sonfonia, se prononce sur ce qu'il entend faire pour un bond qualificatif, en termes d'engagement communautaire. De cryptage ...



HOROYA : Veuillez vous présenter nos lecteurs

l'honorable Mamadou Bhoie Bah: Je suis Mamadou Bhoie Bah, enfant de Sonfonia où j'ai grandi et poursuivi mes études en droit à l'UGLC de Sonfonia. Avant d'intégrer le service public et d'être honoré par la confiance de mes concitoyens, j'ai évolué dans le secteur privé en tant qu'entrepreneur, notamment dans la filière du café. Ce parcours m'a permis de représenter la Guinée dans plusieurs salons internationaux : au Maroc, en Chine, au Gabon, au Togo, ainsi qu'à l'Exposition universelle de Dubaï. Ces expériences m'ont convaincu que le développement de notre pays passe par l'action concrète, l'autonomisation et le pragmatisme. Aujourd'hui, c'est cette énergie que je mets au service de Sonfonia à l'Assemblée nationale.

Vous êtes l'un des premiers députés de l'histoire de Sonfonia. Quelle a été votre première pensée lorsque les résultats sont tombés ?

Ma toute première pensée a été une immense gratitude, mêlée à un profond sentiment de responsabilité. Être parmi les premiers à représenter cette nouvelle commune urbaine est un honneur historique, mais surtout un défi gigantesque. En voyant les chiffres — ces quelque 16 000 voix portées sur notre projet — j'ai pensé aux jeunes et aux femmes des 20 quartiers qui attendent des opportunités. J'ai pensé aux commerçantes et maraîchers qui se battent pour moderniser leurs activités, et aux usagers des transports confrontés aux difficultés quotidiennes. Ce résultat n'est pas une victoire personnelle, c'est un contrat de confiance que nous avons signé ensemble.

Qu'est-ce qui vous motive à défendre Sonfonia à l'Assemblée nationale ?

Ce qui me motive, c'est l'urgence d'agir pour ma communauté. Sonfonia est une commune jeune, dynamique, pleine de potentiel, mais confrontée à des défis structurels majeurs. Ayant grandi ici, je connais chaque carrefour, chaque réalité. Je ne peux pas rester spectateur. Ma motivation profonde est de porter haut la voix de ceux qu'on n'entend pas assez : les jeunes en quête d'un premier emploi décent, les femmes qui font vivre l'économie locale, et les travailleurs qui réclament des infrastructures dignes. Je veux que Sonfonia devienne un modèle de développement urbain, agricole et social en Guinée.

Quelle sera votre stratégie pour défendre les intérêts de la commune à l'hémicycle ?

Ma stratégie s'articulera autour de quatre axes majeurs : Plaidoyer budgétaire ciblé : obtenir des ressources pour des infrastructures de transport modernes et un assainissement rigoureux. Modernisation de l'agriculture urbaine : soutenir les maraîchers autour du lac de Sonfonia par des lois favorisant financement, équipement et protection. Co-construction avec la population : rester connecté aux 20 quartiers par des visites régulières afin que mes propositions reflètent les besoins réels. Programme Simandou 2040 : faire de Sonfonia un hub de compétences dans le cadre du projet « Simandou Académie ».

Votre message à la population

Mon message est un appel à l'unité, à l'espoir et à l'action, en cohérence avec la vision de refondation du Président de la République, S.E. Mamadi Doumbouya. Les élections sont derrière nous, le travail commence maintenant. À toute la population de Sonfonia — femmes, sages, et surtout cette jeunesse vibrante qui s'implique déjà pour la salubrité et le développement de nos quartiers — je dis : restons mobilisés. Ensemble, main dans la main, nous ferons de Sonfonia une commune prospère, sûre et exemplaire.

« Je vote pour Mamadou Bhoie Bah » était un engagement de campagne ; aujourd'hui, « Je travaille pour Sonfonia » est ma boussole absolue. Merci pour votre confiance, nous ne faiblirons pas.

Je remercie également la GMD Bâtir Ensemble pour l'excellent travail accompli, ainsi que mes parents et mes collaborateurs.

Propos recueillis par Abdoulaye Keita

Commune Urbaine de Sanoyah Première assemblée générale des nouvelles autorités

La première Assemblée Générale des nouvelles autorités communales de Sanoyah s'est tenue samedi 18 juillet 2026 à la Maison des Jeunes.

En présence d'une foule composée de braves femmes vendeuses, de jeunes, de sages, des conseillers et des chefs de quartiers, la cérémonie a connu une mobilisation massive.

Le tout nouveau Maire de Sanoyah, Aboubacar Sabary Conté, a pris la parole avec une profonde émotion et un grand sens de responsabilité.

« C'est avec un profond sentiment d'honneur que je m'adresse à vous ce matin, à l'occasion de cette première Assemblée communale. Je remercie la population pour la confiance placée en nous à travers notre élection, afin de diriger les destinées de la commune de Sanoyah pour les cinq années à venir. Je remercie également le Président de la République, Son Excellence le Général Bâtitteur Mamady Doumbouya, ainsi que toutes les autorités pour leurs engagements. Je demande à la population de Sanoyah de faire de l'assainissement une priorité absolue », déclare-t-il.

Dans un esprit de transparence, le



Maire a présenté la situation trouvée lors de la passation de service du 9 juillet 2026 : Trésorerie communale 414 351 876 GNF; BCRG : 120 751 099 GNF; ADT : 252 680 773 GNF; Caisse communale : 40 920 000 GNF; Ressources humaines : 102 employés recensés.

En termes de défi majeur, il y a une absence du Plan de Développement Local (PDL)

La Secrétaire Générale, Mariam

Condé a également pris la parole.

« C'est un honneur pour moi de m'adresser à la population de Sanoyah. Depuis mon arrivée, je me suis concentrée sur quatre aspects essentiels : l'assainissement des marchés et des emprises, l'amélioration des conduites d'eau, l'installation des femmes du marché à Fassia, et le dégagement des emprises afin d'éviter les risques d'accidents », a-t-elle conclu.

Yakouba Traoré

Insalubrité à Conakry Un défi toujours présent

Malgré les différentes initiatives entreprises par le gouvernement guinéen pour remédier au problème d'insalubrité dans notre capitale, beaucoup d'efforts restent encore à fournir pour atteindre l'objectif visé. Dans presque tous les quartiers, les caniveaux sont remplis de déchets, sans oublier les tas d'ordures visibles dans les coins des rues de Conakry.



Pour trouver une solution à ce fléau, certains observateurs estiment qu'il est nécessaire de responsabiliser les chefs de quartier afin qu'ils surveillent toute la chaîne d'assainissement, depuis la collecte des déchets dans les ménages jusqu'au lieu de décharge.

Le président du conseil de quartier de Bentouraya Plateau, M. Moussa Camara, a souhaité voir appliquer sur le terrain l'exemple de Kigali, que la gouverneure de la ville de Conakry, le Général M'Mahawa Sylla, a présenté aux responsables locaux lors d'une rencontre. Il s'agit de mettre en place des comités dans les quartiers pour

veiller à ce que chaque citoyen entretienne la devanture de sa concession.

M. Camara a également sollicité que les nouveaux élus de la commune donnent plus de pouvoir aux chefs de quartier afin qu'ils puissent exercer pleinement leurs responsabilités. « Aujourd'hui, certains chefs de quartier n'ont pas la force de donner des ordres à leurs chefs de secteur, ni aux administrateurs des marchés. Cela impacte négativement la gestion des ordures. Car si un chef de secteur n'arrive pas à jouer son rôle, ou si un commerçant laisse des déchets sur son lieu de vente, il n'existe aucun

moyen de les sanctionner », a-t-il déploré.

Il a aussi souhaité que l'on donne la chance aux PME sérieuses de travailler sur le terrain. « Certaines entreprises de collecte d'ordures obtiennent des contrats mais ne sont pas suffisamment équipées pour répondre aux attentes des citoyens. Chaque jour, les habitants se plaignent du non-respect des conventions par ces sociétés, ce qui entraîne une crise de confiance et pousse les populations à transformer les caniveaux et carrefours en dépotoirs », a-t-il ajouté.

Par ailleurs, M. Camara a signalé l'existence d'un tas d'immondices dans le marché de Bentouraya Plateau depuis longtemps. « Quand le feu atteint cet endroit, il ne peut être éteint qu'au moment des grandes pluies. Nous avons tout tenté pour enlever ces ordures, mais l'accès est impossible pour les camions », a-t-il expliqué. À cet effet, il sollicite auprès de ses supérieurs hiérarchiques de les aider à ouvrir un passage afin de solutionner ce problème pour le bien-être des citoyens.

Abdoulaye Keita

Ratoma

L'effondrement d'un immeuble R+9 fait 16 victimes

Le drame s'est produit dans la nuit du jeudi 16 au vendredi 17 juillet 2026. Un immeuble de neuf étages en construction s'est soudainement effondré dans le secteur 7 du quartier Samba Diallo, commune de Ratoma. Le bilan provisoire communiqué fait état de 16 victime dont 8 décédées et 8 blessées.



Vers 3 heures du matin, la structure massive s'est effaissée, écrasant plusieurs habitations voisines. Une villa adjacente a été directement impactée, mais une famille de quatre personnes a pu être extraite saine et sauve par les secours. Les deux blessés recensés ont été évacués vers l'hôpital

sino-guinéen.

Une course contre la montre sous la pluie

Sur les lieux, la désolation est totale. Les opérations de recherche et de déblaiement se poursuivent pour retrouver d'éventuelles victimes, mais les fortes averses compliquent la tâche des sauveteurs. « Les

débris sont massifs et la météo n'arrange rien », confie une source locale. Les autorités préviennent que le bilan reste évolutif.

Mobilisation générale de l'État

Le ministre de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Lamine Sy Savané, s'est rendu sur place aux côtés du directeur général de l'Agence nationale de gestion des urgences et catastrophes humanitaires (ANGUCH). La coordination des secours est assurée par l'ANGUCH, en synergie avec la Protection civile, le Génie militaire, la Gendarmerie et la Police nationale.

Les causes de l'effondrement restent à déterminer. Les autorités promettent de communiquer régulièrement sur l'évolution de la situation.

Naby Camara

Accès aux soins maternels

Les femmes enceintes confrontées à de nombreuses difficultés

Malgré les efforts déployés pour améliorer la santé maternelle, de nombreuses femmes enceintes continuent de rencontrer d'importants obstacles dans les centres de santé de Coyah. Entre l'indisponibilité des médicaments, les longues files d'attente et le manque d'équipements médicaux, patientes et personnel soignant décrivent un quotidien marqué par de multiples contraintes. Reportage.



Au centre de santé Fily, accéder à des soins de qualité pendant la grossesse demeure un véritable défi. Les futures mères comme les professionnels de santé dénoncent des difficultés qui compliquent la prise en charge des patientes.

Fatoumata Sylla, venue pour une consultation prénatale, regrette le manque de médicaments dans les phar-

macies des centres de santé.

« Après la consultation, on nous prescrit souvent des médicaments. Mais lorsqu'on se rend à la pharmacie du centre, ils ne sont pas disponibles. Nous sommes alors obligées de les acheter dans des pharmacies privées, où les prix sont parfois très élevés. Pour celles qui n'ont pas les moyens, c'est un véritable problème », affirme-t-elle.

Fatoumata Diariou Bah, une autre future mère, pointe du doigt les longues files d'attente, particulièrement éprouvantes pour les femmes en fin de grossesse ou souffrant de fatigue.

« Le plus grand problème ici, ce sont les longues files d'attente. Nous arrivons très tôt le matin, mais parfois il faut patienter plusieurs heures avant d'être consultées. Pour une femme enceinte, rester debout ou attendre aussi longtemps est vraiment fatigant. Nous souhaitons que des solutions soient trouvées pour réduire cette attente », témoigne-t-elle.

Du côté des professionnels de santé, les difficultés sont également bien réelles. Baldé Kadiatou, sage-femme, explique que le manque d'équipements constitue l'un des principaux obstacles à une prise en charge efficace : « Nous faisons de notre mieux pour prendre en charge les patientes, mais nous sommes confrontés à un manque d'équipements médicaux. Certains matériels indispensables ne sont pas disponibles ou sont insuffisants. Nous n'avons qu'une seule salle de consultation. Cette situation complique notre travail et ne nous permet pas toujours d'offrir les meilleures conditions de soins aux femmes enceintes. »

Entre l'absence de certains médicaments, les longues heures d'attente et le manque d'équipements, les difficultés persistent dans cette structure sanitaire. Ces contraintes rappellent la nécessité de renforcer les moyens du centre de santé de Fily afin de garantir aux femmes enceintes une prise en charge plus rapide et de meilleure qualité.

Mariama Bah

Coopération sino-guinéenne

Plus de 2 milles tonnes de riz pour renforcer la sécurité alimentaire



Le ministère du Plan, de la Coopération internationale et du Développement a organisé une cérémonie officielle de réception de l'aide alimentaire offerte par la République populaire de Chine. La Direction générale de la coordination et du suivi des aides (DG-CSA) a confirmé l'arrivée de 2 450 tonnes de riz, réparties en cinq lots.

Le directeur général Mohamed Camara a salué « l'excellence de la coopération/ » et insisté sur la transparence dans la distribution. L'ambassadeur de Chine, Sun Yong, a rappelé 58 ans de relations bilatérales et annoncé un soutien technique pour développer le riz hybride en Guinée. Patricia Adeline Lamah ministre de la Femme, de la



Famille et de la solidarité a souligné l'impact social de ce don pour les populations vulnérables.

Le ministre du Plan, Ismaël Nabé, a mis en avant une dynamique de co-construction, citant un proverbe chinois : « Lorsque les hommes unissent leurs forces, ils peuvent déplacer les montagnes. » Représentant la Primature, Dr Daouda

Kamissoko a inscrit cette aide dans le cadre du programme Simandou 2040, réaffirmant l'engagement du gouvernement pour la souveraineté alimentaire.

Au-delà de l'urgence, cette initiative s'inscrit dans une coopération élargie touchant l'agriculture, l'éducation, la santé et les infrastructures.

Mohamed Dramé

Simandou 2040

La boussole de la prospérité

À l'aube du lancement à grande échelle du projet minier Simandou, la Guinée se trouve à la croisée des chemins. Si le FMI salue les performances macroéconomiques du pays, le véritable défi consiste désormais à transformer cette manne minière en moteur de développement durable et inclusif.

Un aimant à investissements

Les besoins en financements et infrastructures sont immenses, mais représentent une opportunité historique. Cette dynamique pourrait catalyser l'émergence de nouveaux projets créateurs de valeur et consolider le statut de la Guinée comme destination économique de premier plan en Afrique de l'Ouest.

Le défi du partage

Le gouvernement le sait : les chiffres de la croissance ne suffisent pas. L'enjeu est de faire en sorte que les dividendes du boom minier bénéficient aux entreprises lo-

cales, à la jeunesse, aux femmes entrepreneures et aux populations vulnérables. Cela passe par la création d'emplois durables ; la diversification économique au-delà des mines ; l'industrialisation locale par la transformation des matières premières ; le renforcement du secteur privé national.

Accès à l'énergie, formation professionnelle, modernisation des transports et gouvernance rigoureuse seront des leviers incontournables.

Le programme « Simandou 2040 » vise à sanctuariser les revenus issus de la méga-mine pour financer les infras-



structures de base, développer le capital humain et

diversifier les moteurs de croissance. L'Agence Gui-

néenne de Développement (AGD) est en pre-

mière ligne pour transformer les intentions en réalisations concrètes.

L'heure de vérité

La réussite dépendra du maintien de la stabilité macroéconomique, de l'accélération des réformes structurelles et de la sécurisation des investissements. La Guinée s'apprête à écrire une page décisive de son histoire économique. Reste à savoir si cette richesse minière se traduira en bien-être durable pour ses citoyens.

Naby Camara

Caniveaux ouverts

Un danger permanent pendant la saison des pluies

Avec l'intensification des précipitations, les caniveaux ouverts de la capitale guinéenne représentent un risque majeur pour les populations. Chaque forte averse transforme plusieurs rues de Conakry en véritables pièges : les eaux de ruissellement masquent les caniveaux, exposant piétons, motocyclistes et automobilistes à des accidents parfois graves. Les pluies accentuent également les problèmes d'insalubrité et de drainage dans de nombreux quartiers.

Dans plusieurs communes, les habitants dénoncent la présence de caniveaux non couverts, souvent invisibles sous les eaux boueuses. Les enfants, les personnes âgées et les usagers de la route figurent parmi les plus vulnérables. À chaque hivernage, des chutes, des blessures et des dégâts matériels sont signalés, rappelant l'urgence d'améliorer les infrastructures urbaines.

Au-delà des risques d'accidents, les caniveaux obstrués par les déchets favorisent les inondations, perturbent la circulation et accroissent les dangers sanitaires. Malgré les campagnes de curage engagées par les autorités avant la saison des pluies, les défis restent importants, notamment en raison de l'accumulation des ordures et du manque d'entretien.

la société civile appellent à une mobilisation collective. Ils recommandent l'installation progressive de dalles de protection sur les caniveaux les plus exposés, le renforcement des opérations d'assainissement, ainsi qu'une sensibilisation accrue des citoyens afin d'éviter le dépôt de déchets dans les ouvrages de drainage.

En cette période de fortes précipitations, la prudence est de mise. Les autorités sont invitées à accélérer les travaux de sécurisation, tandis que les usagers doivent redoubler de vigilance lors de leurs déplacements. Prévenir les accidents et limiter les inondations est une responsabilité partagée qui exige l'engagement de tous.

Selon Aïssatou Barry, vendeuse au marché de Fasia à Coyah, à chaque grande pluie, elle vit dans la peur : « Les caniveaux se remplissent d'eau et disparaissent sous le courant. Plusieurs personnes sont déjà tombées devant notre marché. Une fois, un client a glissé et a failli être emporté. Nous, les vendeuses, sommes obligées d'aider les passants à traverser certaines zones. Quand il pleut, nos marchandises sont souvent endommagées par les inondations et beaucoup de clients préfèrent ne pas sortir. Nous demandons aux autorités de couvrir les caniveaux les plus dangereux et d'améliorer le drainage des eaux. Cela permettrait de protéger des vies et de préserver nos activités. »

Les spécialistes et acteurs de

Ibrahima Sory Bangoura

REPUBLICQUE DE GUINEE
TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GÉNÉRALE DU CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

Conakry, le 06 JUIL. 2026

LE DIRECTEUR GENERAL

A

N° /MEFP/DGCMP/DSSE/SES/2026
000484

Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère de l'Economie des Finances et du Budget.
- CONAKRY-

Objet : Avis de Non-Objection (ANO), sur le Plan de Passation des Marchés (PPM), pour l'exercice 2026 du Ministère de l'Economie des Finances et du Budget.

Monsieur,

J'accuse réception de votre demande chargée sur la plateforme TELEM0 en date du 03 juillet 2026, par laquelle vous avez bien voulu me transmettre, pour Avis de Non-Objection (ANO), le Plan de Passation des Marchés (PPM) cité en objet.

Après examen attentif du document par mes services techniques et conformément aux dispositions de l'article 15 du Code des Marchés Publics, j'ai l'honneur de vous informer que la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) n'a pas d'objection sur ledit document.

Je vous invite par ailleurs à poursuivre la dynamique de l'EProcurement, en vous référant à la plateforme TELEM0 (contact@telem0.gov.gn / +224 629 12 34 13).

Veuillez agréer, Monsieur la PRMP, l'expression de ma franche collaboration.

Mamy TRAORE

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE



MINISTÈRE DES TRANSPORTS



AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET

AAPMI N°02/MT/CAB/PRMP/2026

Autorité Contractante : Ministère des Transports

RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE LA RÉALISATION DE L'AUDIT INSTITUTIONNEL, JURIDIQUE, TECHNIQUE ET DE L'UTILISATION DES PORTS MARITIMES, FLUVIAUX ET TERMINAUX MINIERES DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE.

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance portuaire, du renforcement de la compétitivité logistique et de l'optimisation de l'exploitation des infrastructures portuaires nationales, le Ministère des Transports envisage de procéder à un audit institutionnel, juridique, technique et de l'utilisation des ports maritimes, fluviaux ainsi que des terminaux miniers de la République de Guinée.

Cette mission permettra d'évaluer :

- l'organisation institutionnelle du secteur portuaire ;
- le cadre juridique et réglementaire applicable ;
- l'état des infrastructures et équipements ;
- les conditions d'exploitation et d'utilisation des installations ;
- les performances opérationnelles ;
- les contraintes techniques, organisationnelles et sécuritaires ;
- ainsi que les perspectives d'amélioration du secteur.

À cet effet, le Ministère des Transports invite les cabinets spécialisés à manifester leur intérêt pour la réalisation de ladite mission.

2. OBJET DE LA MISSION

La mission porte sur : « La réalisation de l'audit institutionnel, juridique, technique et de l'utilisation des ports maritimes, fluviaux et terminaux miniers de la République de Guinée ».

3. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif général de la mission est d'évaluer le fonctionnement global des infrastructures portuaires nationales afin de proposer des réformes et actions permettant d'améliorer :

- la gouvernance ;
- la performance opérationnelle ;
- la sécurité ;
- la rentabilité ;
- et la durabilité des installations portuaires.

4. MISSIONS DU CABINET

Le cabinet retenu sera chargé notamment de :

a) Audit institutionnel

- analyser l'organisation et le fonctionnement des structures intervenant dans le secteur portuaire ;
- identifier les chevauchements de compétences ;
- évaluer les mécanismes de gouvernance et de coordination.

b) Audit juridique et réglementaire

- examiner les textes législatifs et réglementaires ;
- analyser la conformité aux normes internationales ;
- identifier les insuffisances juridiques et institutionnelles.

c) Audit technique

- évaluer l'état des infrastructures portuaires ;
- analyser les capacités opérationnelles ;
- examiner les équipements et systèmes de maintenance ;
- identifier les besoins de réhabilitation et de modernisation.

d) Audit de l'utilisation et de l'exploitation

- analyser les flux de trafic ;
- évaluer les performances d'exploitation ;
- examiner les conditions d'utilisation des installations ;
- apprécier les mécanismes de gestion et de sécurité.

e) Recommandations

- proposer un plan d'actions ;
- formuler des recommandations institutionnelles, techniques et réglementaires ;
- proposer un schéma d'amélioration de la gouvernance portuaire.

5. PROFIL DU CABINET

Les cabinets intéressés doivent :

- être légalement constitués ;
- disposer d'expériences avérées dans les audits portuaires, maritimes ou logistiques ;
- justifier d'au moins cinq (05) missions similaires réalisées au cours des dix (10) dernières années ;
- disposer d'experts qualifiés dans les domaines :
 - portuaire ;
 - juridique ;
 - institutionnel ;
 - maritime ;
 - génie civil ;
 - transport et logistique ;
 - environnement et sécurité.

- juridique ;
- institutionnel ;
- maritime ;
- génie civil ;
- transport et logistique ;
- environnement et sécurité.

6. COMPOSITION DU DOSSIER DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Les cabinets intéressés devront fournir :

- une lettre de manifestation d'intérêt ;
- une présentation du cabinet ;
- les références techniques pertinentes ;
- les attestations de bonne exécution ou certificats de services faits ;
- les CV des experts clés ;
- les documents administratifs et légaux du cabinet.

7. CRITÈRES DE PRÉSÉLECTION

Les manifestations d'intérêt seront évaluées sur la base des critères suivants :

Critères	Points
Expérience générale du cabinet	20
Références dans des missions similaires	40
Qualification des experts clés	30
Capacité organisationnelle et logistique	10
Total	100

Seuls les candidats ayant obtenu les meilleures notes seront retenus sur la liste restreinte conformément à la réglementation en vigueur.

8. MÉTHODE DE SÉLECTION

Le cabinet sera sélectionné conformément aux procédures nationales de passation des marchés publics relatives aux prestations intellectuelles.

La méthode de sélection retenue est : **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC).**

9. DURÉE DE LA MISSION

La durée prévisionnelle de la mission est de : **Dix (10) mois.**

10. DÉPÔT DES DOSSIERS

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française doivent être déposées sous pli fermé portant la mention :

« Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet chargé de la réalisation de l'audit institutionnel, juridique, technique et de l'utilisation des ports maritimes, fluviaux et terminaux miniers de la République de Guinée »

Les offres devront être remises au plus tard le **vendredi 31 juillet 2026**, au Ministère des Transports.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à **11 heures 00 minute** dans la salle de réunion du Ministère des Transports.

11. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-après : **Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Ministère des Transports**, Commune de Kaloum, Conakry – République de Guinée. Tél. : +224 625 52 64 36/+224 628 02 12 21, Email : prmp@transport.gov.gn, lamacecepaul@gmail.com.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après : **Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère des Transports.**

Fait à Conakry, le 10 juillet 2026



REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION,
DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET
DE L'INNOVATION



N° 0389 MCENI/SG/CAB/PRMP/2026

Conakry le 14 JUL 2026

Lettre d'invitation

Mesdames/Messieurs,

Le MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET DE

L'INNOVATION se propose de financer le coût des prestations lié au recrutement des consultants pour les missions de contrôle et de supervision des travaux.

Le MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET DE

L'INNOVATION sollicite, par la présente lettre d'invitation, des propositions techniques et financières de la part des consultants présélectionnés, en vue de réaliser **LES MISSIONS DE CONTRÔLE ET DE SUPERVISION DES TRAVAUX**

Lot 1 : Contrôle et Supervision des travaux de rénovation des 4 stations de Radio Rurale et de Construction des Directions Régionales de l'Information et de la Communication (KANKAN, LABE, KINDIA et N'NZEREKORE))

Lot 2 : Contrôle et Supervision des travaux de Construction des stations de Radio Rurale de Guinée (TELIMELE, BOKE, GAOUAL, KASSA, YOMOU et MANDIANA.

Pour d'amples renseignements sur les services demandés, veuillez consulter les Termes de Référence ci-joints.

La présente demande de proposition est adressée aux consultants issus de la liste restreinte établie lors de l'Avis à Manifestation d'Intérêt qui sont entre autres:

1. Groupement SERTAS6ARCHI-MAS-SID
2. GEO Management & Partenaires
3. Polybat Tombo International Sarlu
4. BTP Bepir Ingénierie
5. TIBO Architecture et DESIGN

Il ne sera pas permis de transférer cette invitation à un autre consultant et tout groupement de bureaux sera subordonné à l'accord préalable du Maître d'œuvre et obéira aux stipulations des Données Particulières.

Un consultant sera choisi pour chaque lot par la méthode de sélection qualité-coût et conformément aux procédures décrites dans la présente (DP), basée notamment sur l'expérience et la qualification des experts, la méthodologie de travail proposée, la durée et le montant de la proposition.

L'attributaire du marché sera soumis au régime fiscal et douanier en Guinée Conformément à l'IC 12.2 des Données Par-

ticulières, à la Redevance de Régulation à l'ARMP : **0,6%** du montant du Marché Hors Taxes ; aux Frais d'immatriculation à la DGCMP : **0,3%** du montant du Marché Hors Taxes ; et aux Frais d'Enregistrement aux Impôts : **2%** du montant du Marché Hors Taxes.

La présente Demande de Proposition (OP) comprend les sections suivantes :

Section 1- La présente Lettre d'invitation

Section 2- Les Instructions aux Soumissionnaires (IS)

Section 3- Les Données Particulières (OP)

Section 4- La Proposition Technique - Formulaire types

Section 5- La Proposition Financière - Formulaire types

Section 6- Les Termes De Référence (TOR)

Section 7- Le Modèle de Marché.

Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir, par écrit, dès réception,

- a) Que vous avez reçu cette lettre d'invitation et
- b) Si vous soumettez une proposition seule ou en groupement. À l'adresse suivante :

Monsieur le Ministre de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation (**MCENI**), Transversal T2. - Koloma - Ratoma - Conakry - République de Guinée. E-mail : **prmp@information.gov.gn**, tel : **(+224) 622 25 09 63**

Les propositions doivent être déposées au siège du Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'innovation (**MCENI**) au

Transversal T2. - Koloma - Ratoma - Conakry - République de Guinée au plus tard le 28 juillet 2026 à 10 heures, E-mail : **prmp@information.gov.gn**, tel : **(+224) 622 25 09 63**

L'ouverture des dossiers de candidature aura lieu le 28 juillet 2026 à 11h30 mn au siège de **MCENI** en présence des candidats qui le souhaitent.



Mourana SOUMAH

REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION,
DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET
DE L'INNOVATION



N°03MCENI/SG/CAB/PRMP/2026

Conakry, le 07 juillet 2026

Section O. Avis d'accord-cadre (AAC)

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET DE L'INNOVATION (MCENI)

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'avis de non objection N°000337/MEFB/DGCMP/DCP-BND/ST/2026 accordée par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), autorisant le MCENI à recourir à l'accord-cadre à bons de commande, dans le cadre de **prestations de maintenance, d'entretien, de fournitures de petit matériel de bureau, et de fournitures diverses au compte du MCENI en date du 05 mai 2026.**

Le Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'innovation (MCENI) a obtenu, dans le cadre de l'exercice budgétaire 2026 des fonds à moyen terme, des promesses de mobilisation de fonds, afin de financer ses **prestations de maintenance, d'entretien, de fournitures de petit matériel de bureau, et de fournitures diverses**, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés par accord-cadre ci-dessus.

Le Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'innovation (MCENI), sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour des services et acquisitions suivants, en plusieurs lots :

Lot 1 : Achat de fournitures informatiques au compte du cabinet et les services rattachés ;

Lot 2 : Achat de fournitures et petits matériels et Achat autres fournitures de service de bureau au compte du cabinet et les services rattachés ;

Lot 3 : Entretien et réparation des matériels informatiques au compte du cabinet et les services rattachés ;

Lot 4 : Frais d'entretien et réparation des matériels et mobiliers au compte du cabinet et les services rattachés ;

Lot 5 : Frais d'entretien et réparation des matériels techniques au compte de la Direction Générale de la RTG ; Frais d'entretien et réparation des installations techniques pour la maintenance et l'entretiens au compte de la Direction Nationale des Services de Diffusion (DNSD) ; Frais entretien et réparation des installations techniques au compte de la Radio Rurale de Guinée (RRG).

Lot 6 : Entretien et Réparation des véhicules automobile au compte du cabinet et les services rattachés ;

La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini à l'article 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ; Tel : **+224 622 25 09 63 ou 622 53 17 12**, tous les jours, **Lundi de 8h à 17h et Vendredi, de 8h à 16h.ou prmp@information.gov.gn** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation, Conakry, **bureau de la PRMP / MCENI premier Etage bâtiment principal du Lundi au vendredi de 08h à 17h.**

Les exigences en matière de qualification sont : (voir le Dossier d'Accord-Cadre pour les informations détaillées).

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : PRMP, à compter du **Lundi 06 Juillet 2026** contre un paiement non remboursable de **Trois millions francs guinéens (3 000 000 GNF)**. Le paiement se fera dans les comptes ci-après, ouverts dans les livres de la Banque Centrale :

50% au compte N° 4111071 du Receveur spécial du Trésor, contre délivrance d'une quittance libératoire ;

30% au compte N°2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ;

20% au compte de l'Autorité contractante. Remis en espèce contre un reçu au bureau de la PRMP.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés contre la présentation d'un reçu de paiement.

Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et **trois (03) copie** plus la version électronique de l'offre sur **la clé USB** s à l'adresse ci-après: **au Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)** au sein du Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'innovation (MCENI); Tel: **+224 622 25 09 63 ou 622 53 17 12**, au plus tard le Mercredi 05/08/ 2026 à 11h 00mn.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, en présence d'un représentant de la l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et celui de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) à l'adresse ci-après : rec-torat de l'université Général Lansana Conté de Sonfonia à **11h30.**

Les offres doivent comprendre :

- une redevance de régulation de **0,60%** du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l' Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.
- **0,3%** du montant hors taxe de l'offre comme frais d'immatriculation à la GCMP ;
- **2%** du montant hors taxe de l'offre comme frais d'enregistrement à la DG des impôts.

Les offres doivent comprendre une **garantie bancaire de soumission de Cent cinquante Millions Francs Guinéens (150 000 000 GNF)** pour chaque lot.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

La législation régissant l'appel d'offres est le droit de la République de Guinée.



Mourana SOUMAH

REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION,
DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET
DE L'INNOVATION



N°04MCENI/SG/CAB/PRMP/2026

Conakry, le 07 juillet 2026

Section 0: Avis d'appel d'Offres Ouvert relatif aux quatre (04) lots distingués

Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation (MCENI)

Lot 1 : Acquisition des matériels de transport au compte du Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation (MCENI).

Lot 2 : Acquisition et installation des équipements Techniques pour la redondance des services dans le cadre de renforcement des sites de diffusion au compte du Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation (MCENI).

Lot 3 : Acquisition et installation équipements techniques pour la réalisation des nouveaux plateaux et studio et la redondance des services techniques de la RTG I au compte Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation (MCENI).

Lot 4 : Fourniture des équipements techniques pour la réhabilitation des quatorze (14) sites de diffusion au compte de la Direction Nationale des Services de Diffusion (DNSD)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la non-objection de la **DGCMP** sur le plan de passation des marchés et aussi à la publication, sur l'Avis Général de Passation des Marchés Publics dans le journal des appels d'offres (**JAO**), **HOROYA** et **Régional Info**
2. Le Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer les activités inscrites dans son Plan Annuel de Passation des Marchés 2026, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du **Marché d'Acquisition et installation de matériels et équipements techniques et matériels de transport**. Les produits seront fournis et installés sur les sites dans un délai de livraison de **soixante (60) jours** pour le **lot 1** et **six (6) mois** pour les **autres lots** après la notification du Marché.
3. Le Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les **matériels, équipements techniques et matériels de transport** en quatre (4) lots distingués :

Lot 1 : Acquisition des matériels de transport au compte du Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation (MCENI).

Lot 2 : Acquisition et installation des équipements Techniques pour la redondance des services dans le cadre du renforcement des sites de diffusion au compte du Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation (MCENI).

Lot 3 : Acquisition et installation équipements techniques pour la réalisation des nouveaux plateaux et studio et la redondance des services techniques de la **RTG 1** au compte Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation (MCENI).

Lot 4 : Fourniture des équipements techniques pour la réhabilitation des **quatorze (14)** sites de diffusion au compte de la Direction Nationale des Services de Diffusion (DNSD).

4. La participation à cet appel d'offres national, tel que défini à l'article 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres. Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation**, Tel: **622 25 09 63/ 622 53 17 12** prmp@information.gov.gn et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Koloma Transversal T2 au siège du Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation 1er Etage de 08h à 16h du Lundi au Jeudi et de 08h à 12H00 le Vendredi.**

Les exigences en matière de qualification sont :

6. Références similaires : trois (3) marchés de fournitures au cours des 5 dernières années avec une valeur minimum équivalent à au **moins 50%** du montant de l'offre (joindre les **procès-verbaux de réceptions définitives ou attestation de bonne fin**) ;
 7. Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen égal au moins au double du montant de l'offre (les 3 dernières années);
- Une capacité financière d'un montant égal au moins à **20%** du montant de l'offre (joindre une attestation de capacité financière affectée au marché, objet de la présente consultation, délivrée par une banque agréée) ;
 - La lettre de soumission conforme au modèle type dans le **DAO**, signée et cachetée ;

Les bordereaux des prix unitaires et quantités en lettres et en chiffres signés et cachetés ;

- La caution bancaire de soumission signée et cachetée ;
- Les bilans certifiés et authentiques des trois (3) dernières années ;
- Joindre les catalogues des différents matériels en langue française.

L'absence de l'une des pièces énumérées ci-dessus entraînera le rejet systématique de l'offre.

- Le Quitus fiscal en cours de validité ; Le certificat de non faillite ;
- Le quitus social en cours de validité ;

- Une attestation de bonne exécution d'un marché similaire délivrée par une autorité administrative d'un pays en Afrique.

Cependant, l'absence de l'une des pièces énumérées ci-dessus n'entraînera pas le rejet systématique de l'offre par la commission d'évaluation, cette commission doit mettre en demeure le soumissionnaire afin qu'il produise les pièces manquantes dans les cinq (5) jours calendaires. Après l'expiration de ce délai, son offre pourra être rejetée par la commission.

8. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles **78 et 79** du Code des marchés publics.

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Koloma commune de Ratoma, au siège du Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation auprès de la PRMP**, Tel : **+224 622 25 09 63/622 53 17 12** à compter du **06/07/2026** contre un paiement non remboursable de **Cinq millions (5 000 000 GNF)** de francs guinéens.

La méthode de paiement sera :

50% au compte N° 4111071 « Receveur Central du Trésor » ;

30% au compte N° 2011000407 « de l'ARMP ouvert à la BCRG » ;

20% au compte de l'Autorité Contractante, remis en espèces contre un reçu.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés.

9. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies et en fichier électronique exploitable sur une Clé USB à l'adresse ci-après : au sein de la Cellule de Passation des Marchés Publics du M.I.C à **Koloma Commune de Ratoma** au plus tard le **04 août 2026 à 10h**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur

indépendant et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse : **Koloma Commune de Ratoma** dans la salle de réunion du **MCENI au Jème étage le 04 août 2026 à 11 heures**.

« Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission :

Lot 1: 400 000 000 GNF

Lot 2: 250 600 000 GNF

Lot 3: 320 600 000 GNF

Lot 4 : **716 400 000 GNF** et dont la validité sera de **150 jours**.

Les offres en dessous de **12%** du montant prévisionnel seront rejetées.

Les offres moins disant et techniquement qualifié sera ajusté en fonction du coût prévisionnel

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **120 jours** à compter de la date limite de soumission.

Les offres doivent comprendre :

- **0,60%** du montant hors taxe du marché comme une redevance de régulation à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret **D/2020/154/PRG/SGG** du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint **A/2304/MEF/MB/SGG** du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

- **0,30** du montant hors taxes comme les frais d'immatriculation à la

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics ;

- **2%** du montant hors taxe de l'offre comme les frais d'enregistrement au compte de la Direction Générale des Impôts.

10. La législation régissant l'appel d'offres est Guinéenne.



Mourana SOUMAH

REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION,
DE L'ECONOMIE NUMÉRIQUE
ET DE L'INNOVATION



ADC N° : 002/MCENI/SG/CC/DGI/PRMP72026

Conakry, 14 juillet 2026

Ministre de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation

Direction Générale de l'Innovation

Organe de Passation des Marchés Publics

Financement BND, Exercice 2026

A

Messieurs/Mesdames

Lot 1 : Autres acquisition, installation d'infrastructures, machine et équipement (extension du domaine du Pôle d'innovation de Forécariah) ;

Lot 2 : Réparation bâtiments administratifs (sécurisation du domaine foncier dans la zone de Forécariah) ;

Lot 3 : Achat autres fournitures et services.

Lot 4 : Assistance Technique pour le cadrage stratégique, l'ingénierie, la programmation technologique et la préfiguration opérationnelle d'un Espace muséographique de Médiation technologique de pointe en Guinée.

Lot 5 : Assistance Technique pour la structuration de l'Ecosystème Numérique intégré de production Audiovisuelle, Multimédia et Nouveau Médias.

Lot 6 : Achat de petits matériels et outillage de bureau.

Lot 7 : Logiciel, application et programme informatiques.

Objet : DEMANDE DE COTATION

Messieurs/Mesdames,

Il est prévu dans le cadre de l'exécution du Budget National de Développement **2026** du Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'innovation (MCENI), de procéder à la sélection des fournisseurs pour les prestations ci-après :

Lot 1 : Autres acquisition, installation d'infrastructures, machine et équipement (extension du domaine du Pole d'innovation de Forécariah) ;

Lot 2 : Réparation bâtiments administratifs (sécurisation du domaine foncier dans la zone de Forécariah) ;

Lot 3 : Achat autres fournitures et services.

Lot 4 : Assistance Technique pour le cadrage stratégique, l'ingénierie, la programmation technologique et la préfiguration opérationnelle d'un Espace muséographique de Médiation technologique de pointe en Guinée.

Lot 5 : Assistance Technique pour la structuration de l'Ecosystème Numérique intégré de production Audiovisuelle, Multimédia et Nouveau Médias.

Lot 6 : Achat de petits matériels et outillage de bureau.

Lot 7 : Logiciel, application et programme informatiques.

A cet effet, vous trouverez ci-joint **les spécifications techniques**. Je vous demande de bien vouloir chiffrer et me les retourner au plus tard le **28 juillet 2026 à 10 H 30** sous enveloppe cachetée adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et de Partenariats Publics-Privé du **Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'innovation, Commune**; Rue Transversal II dans la cour de la RTG au Bureau PRMP, 1er étage, tel: 622 25 09 63, **commune de Ratoma, quartier Koloma**, avec la mention « demande de cotation N°: 002/MCENI/SG/CC/DGI/PRMP/2026 ».

L'ouverture de cette demande de cotation est prévue le même jour à **11H 00** dans la salle de conférence du Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation à Conakry en votre présence ou votre représentant si vous le souhaitez.

Outre l'original de l'offre, le nombre de copies demandé est de : trois (03) plus la version électronique (USB).

Les offres doivent comprendre :

Une redevance de régulation de **0,60%** du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du **Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020**, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (**ARMP**).

2% du montant hors taxe du marché comme frais d'enregistrement à la Direction Générale des impôts ;

0,30% du montant hors taxe du marché comme frais d'immatriculation au compte de la Direction Générale du Contrôle des marchés publics.

Votre offre devra être chiffrée toutes taxes comprises (TTC) d'une facture pro-forma accompagnée d'une lettre de marché signée comprenant les réponses aux paramètres énoncés ci-dessous :

- **Votre dossier d'enregistrement au registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) ;**
- **Votre quitus fiscal ;**
- **Trois marchés similaires accompagnés des attestations de bonne fin ;**

Une capacité de réaliser les installations et fournitures des biens et services avant le paiement ;

Les paiements se feront après la signature du procès-verbal de réception de fourniture et installation des biens et services.

L'évaluation et la comparaison des offres se feront conformément aux prescriptions contenues dans la présente demande de cotation selon les paramètres suivants :

Présentation d'une facture pro-forma à libeller toutes taxes comprises (TTC) en Francs Guinéens.

Le délai de validité de l'offre ne doit pas être inférieur à trente **(30) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

Paiement et domiciliation bancaire: le paiement s'effectuera suivant les règles de la comptabilité publique et contrôle des travaux effectués.

Le client s'acquittera après les prestations, des sommes au titre du bon de prestation de service établi suivant présentation de la facture définitive.

Les critères de qualification sont les suivantes :

- **Une lettre de soumission signée;**
- **Une copie quitus fiscal ;**
- **Le cadre des quantités et des prix unitaires ou devis**
- **Votre dossier d'enregistrement au registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) ;**

mobiliier (RCCM) ;

- **Votre quitus fiscal : L**
- **Trois marchés similaires accompagnés des attestations de bonne fin ;**
- **Une capacité de réaliser les installations et fournitures des biens et services avant le paiement (attestation du stock ou services des biens et services) ;**

Les paiements se feront après la signature de procès-verbal de réception de fourniture et installation des biens et services.

Dans l'attente de votre offre, veuillez agréer, Messieurs/Mesdames, l'expression de ma franche collaboration.



Mourana SOUMAH

Sanoyah

Un promoteur culturel tué par balle dans une boîte de nuit

Mathos Alain Lamah, plus connu sous le nom de Mangana, promoteur culturel, a été mortellement atteint par balle dans la nuit du lundi au mardi, entre 3 h et 4 h du matin, à Sanoyah-Rails Plateau, secteur Carrefour Kassonyah, dans la commune urbaine de Sanoyah. Le drame s'est produit dans une boîte de nuit dénommée Castel.



Selon les informations recueillies auprès de nos sources, l'auteur présumé du tir serait un militaire. Les circonstances exactes de cette tragédie demeurent toutefois inconnues à ce stade. Une enquête devrait être ouverte afin de faire toute la lumière sur les faits et d'établir les responsabilités.

À noter que la victime évoluait également dans le milieu du show-business, où elle était

connue sous le nom de Mangana.

Un gendarme arrêté après le meurtre d'un promoteur culturel

L'auteur présumé du meurtre de Mathos Alain Lamah a été identifié : il s'agirait d'un gendarme, margi-chef, en service à l'Escadron de gendarmerie mobile d'intervention (EGMI) de Sonfonia. Il aurait été interpellé en compagnie de deux femmes

présentes au moment des faits. Le responsable de la boîte de nuit Castel a également été arrêté.

Selon nos informations, le gendarme aurait ouvert le feu sur la victime alors qu'il se trouvait en état d'ébriété.

« Il a tiré une première balle, puis la deuxième a atteint Mathos à la tête. Il est décédé sur place. Il n'a pas tiré en l'air », témoigne un ami du défunt.

Toujours selon nos sources, le présumé auteur se trouve actuellement entre les mains des autorités militaires. Le corps de la victime a été transféré à la morgue d'un hôpital de la place, où il sera conservé en attendant l'ouverture de l'enquête, avant d'être restitué à sa famille pour l'inhumation.

Aussitôt informées, les autorités de la commune de Sanoyah se sont rendues sur les lieux du drame avant de présenter leurs condoléances à la famille endeuillée.

Balla Yombouno

Kountiah

Une jeune fille de 13 ans tuée par la foudre

Les fortes pluies qui se sont abattues dans la soirée du dimanche ont fait une nouvelle victime. Cette fois, il s'agit d'une jeune fille de 13 ans, résidant au quartier Kountiah, secteur CBA, dans la commune urbaine de Sanoyah. Elle a été mortellement frappée par la foudre alors qu'elle se trouvait dans le conteneur servant de boutique à sa mère.

Selon les témoignages de ses proches et des riverains, le drame s'est produit aux environs de 19 heures. Un violent coup de tonnerre, accompagné d'un éclair d'une intensité exceptionnelle, a semé la panique dans le secteur.

Dans un premier temps, les habitants ont cru à une panne d'électricité ou à un incident sur le réseau. Ce n'est que quelques instants plus tard qu'une fillette est venue alerter Aboubacar Camara, dont la boutique est située à quelques mètres de celle de la famille de la victime.

Pris de panique, personne n'a osé intervenir immédiatement, craignant une électrocution. « Une petite est venue me dire que la vendeuse du conteneur voisin était tombée. Nous avons d'abord cru qu'il s'agissait du courant électrique. Nous avons donc attendu qu'un électricien coupe l'alimentation avant d'in-

tervenir. Nous avons transporté Mariame à l'hôpital, mais le médecin nous a annoncé qu'elle était déjà décédée », a expliqué Aboubacar Camara.

Selon plusieurs témoins, juste après avoir été frappée, la jeune fille aurait appelé au secours en criant qu'elle venait d'être touchée par le courant. Cette confusion a renforcé la crainte des riverains, d'autant plus qu'un câble électrique sous tension se trouvait à proximité du conteneur.

Il a finalement fallu l'intervention d'un électricien, sollicité par Yacouba Traoré, père adoptif de la victime, pour couper l'alimentation électrique avant que les habitants ne puissent s'approcher.

« Les enfants sont venus me chercher pendant que je priais. Les gens criaient que c'était le courant. J'ai été obligé d'aller chercher un électricien du quartier pour couper le fil alimentant le conteneur. Ce n'est qu'après cela que nous avons pu récupérer Mariame. Ceux qui l'ont accompagnée à la clinique puis à la morgue m'ont rapporté qu'elle présentait des brûlures au niveau des orteils et des cuisses », a raconté Yacouba Traoré.

Le père adoptif de la victime estime que cette confusion a retardé les premiers secours.

« Quand je suis arrivé, il y avait énormément de monde. Presque tout le quartier était dehors. Les gens criaient que c'était le courant qui l'avait frappée. Tout le monde répétait : "Le courant l'a prise, le courant l'a prise." Cette confusion a empêché une intervention rapide. Les habitants avaient peur de s'approcher. Personne ne savait réellement ce qui s'était passé ni comment réagir. Pourtant, chaque minute comptait », a-t-il déploré.

Le corps de Mariame Yombouno a été acheminé à Guéckédou, où réside sa mère, en vue de son inhumation.

À rappeler que la jeune fille était venue à Conakry pour apprendre un métier. Malheureusement, le destin en a décidé autrement.

B-Y

Matoto / Simbaya

Quatre membres d'une même famille périssent dans un incendie

Un incendie survenu dans la nuit du lundi 13 au mardi 14 juillet, au troisième étage d'un immeuble situé à Simbaya École, a coûté la vie à quatre personnes : Marie Tolno, 60 ans, les jumelles Nafissatou et Fatim Soumaoro, âgées de 13 ans, ainsi que Kadi Fofana, une ressortissante libérienne. En revanche, M'mah Sylla, couturière de 18 ans, a réussi à échapper aux flammes en s'agrippant à une conduite d'eau à l'extérieur du bâtiment.

Nicolas Tolno, étudiant, affirme avoir perdu sa mère dans ce drame. Il raconte les derniers instants de cette nuit tragique.

« L'incendie s'est déclaré vers 3 heures du matin. Je ne dormais pas, car j'étais sorti vers 1 heure pour acheter à manger. À mon retour, j'ai réveillé la petite qui passait les vacances chez nous afin que nous mangions ensemble, puis je suis retourné dans ma chambre. Vers 2 ou 3 heures, ma sœur est venue frapper à ma porte en m'appelant. Quand j'ai ouvert, elle m'a dit qu'il y avait de la fumée. J'ai constaté qu'elle provenait de l'appartement voisin.

J'ai trouvé ma mère avec les autres occupants et je lui ai demandé de sortir immédiatement. Ma sœur est sortie avec la petite, mais ma mère est retournée chercher quelques affaires alors que le feu se propageait déjà. Je lui ai crié : « Maman, sors, c'est dangereux ! » Je l'ai tirée de toutes mes forces, mais je n'ai pas réussi à la



faire sortir. Elle a fini par se réfugier dans la chambre de mon frère. À la fenêtre, elle appelait au secours. Un homme lui a crié de ne pas sauter, mais elle s'est jetée dans le vide. Je l'ai vue tomber du troisième étage... », a-t-il déclaré.

Louceny Massogbè Doukouré, membre de la famille endeuillée, explique avoir tenté de secourir ses proches après avoir été alerté par des voisins.

Mais à son arrivée, le brasier était déjà incontrôlable. Pris de panique, les enfants ont sauté à l'arrière de l'immeuble, d'une hauteur d'environ vingt mètres. Transportés d'urgence à l'hôpital, ils n'ont pas survécu.

Le récit d'un témoin

Maurice Kamano, employé dans un studio voisin, décrit une scène insoutenable : « Vers 3 heures du matin, j'ai entendu des cris. En sortant, j'ai vu une

épaisse fumée s'échapper du troisième étage. Les occupants étaient piégés : le feu s'était déclaré dans le salon, bloquant la sortie principale. J'ai aperçu une jeune fille à la fenêtre. Je lui ai conseillé de s'accrocher au tuyau d'évacuation des eaux. Elle a réussi à descendre et c'est la seule survivante.

Les autres enfants ont tenté de faire de même, mais les flammes avaient déjà atteint cette partie de l'appartement. Ils se sont réfugiés dans les toilettes avant de sauter par la fenêtre. Sans dispositif pour amortir leur chute, ils se sont écrasés sur les toles. J'ai compris immédiatement qu'ils ne survivraient pas. »

Au lever du jour, les autorités ont confirmé la mort des quatre victimes. La seule survivante reste la jeune fille qui a pu s'échapper grâce au tuyau d'eau.

Balla Yombouno

Au lever du jour, les autorités ont confirmé la mort des quatre victimes. La seule survivante reste la jeune fille qui a pu s'échapper grâce au tuyau d'eau.

Santé

Aloé vera, la plante aux mille vertus !

Longtemps utilisée dans la médecine traditionnelle, l'aloé vera s'impose aujourd'hui comme une plante aux multiples bienfaits. Réputée pour ses propriétés cicatrisantes, hydratantes et digestives, elle est de plus en plus présente dans les foyers, les centres de santé et l'industrie cosmétique. Entre savoirs ancestraux et validation scientifique, experts et utilisateurs s'accordent sur son potentiel, tout en appelant à une utilisation responsable.



Facilement reconnaissable à ses longues feuilles épaisses remplies d'un gel translucide, l'aloé vera est cultivée et utilisée depuis plusieurs générations dans de nombreuses régions du monde. Elle est appréciée aussi bien pour les soins de la peau que pour certaines préparations destinées au bien-être.

Pour le Dr Mamadou Diallo, médecin généraliste, l'aloé vera possède des propriétés reconnues dans plusieurs domaines.

« Le gel d'aloé vera est connu pour son effet apaisant sur les brûlures superficielles, les irritations de la peau et certains coups de soleil. Utilisé correctement, il favorise également l'hydratation cutanée et peut contribuer à la cicatrisation de petites plaies », explique-t-il.

Le praticien recommande toutefois d'utiliser des produits de qualité et de demander l'avis d'un professionnel de santé avant toute utilisation régulière, notamment par voie orale.

Très présente dans les produits cosmétiques, l'aloé vera est devenue un ingrédient incontournable des crèmes, lotions, shampoings et savons.

Pour Aïssatou Camara, esthéticienne, cette plante naturelle est particulièrement recherchée pour ses effets hydratants : « Beaucoup de clientes privilé-

gient désormais les soins à base d'aloé vera. Elles apprécient son pouvoir hydratant, son effet rafraîchissant et sa capacité à apaiser les peaux sensibles. »

Elle ajoute que l'utilisation régulière d'un gel pur peut amé-

liorer l'aspect de la peau, tout en rappelant qu'il ne remplace pas un traitement dermatologique en cas de maladie.

Au-delà des soins externes, certaines personnes consomment du jus d'aloé vera pour ses

effets supposés sur le système digestif.

Le nutritionniste Dr Abdoulaye Bah explique que cette pratique nécessite des précautions.

« Certaines préparations à base d'aloé vera peuvent contribuer au confort digestif. En revanche, une consommation excessive ou un produit mal préparé peut provoquer des effets indésirables. Il est important de respecter les doses recommandées et de choisir des produits conformes aux normes sanitaires », affirme-t-il.

À Dubréka, Moussa Bangoura, cultivateur d'aloé vera depuis plusieurs années, observe une hausse de la demande : « Il y a quelques années, peu de personnes s'intéressaient à cette plante. Aujourd'hui, nous recevons des commandes de particuliers, de boutiques de produits naturels et même de fabricants de cosmétiques. »

Selon lui, cette évolution représente une opportunité économique pour les producteurs locaux.

À Sanoyah, Fatoumata Keïta, utilisatrice régulière, affirme avoir adopté l'aloé vera pour ses soins quotidiens.

« J'utilise le gel sur la peau après une exposition au soleil et parfois sur de petites irritations. Je trouve qu'il apaise rapidement et laisse la peau bien hydratée. Depuis que j'utilise des produits à base d'aloé vera,

ma peau est moins sèche. C'est devenu un produit indispensable dans ma maison », estime-t-elle.

Malgré ses nombreuses qualités, les professionnels de santé mettent en garde contre certaines idées reçues.

Pour le Dr Mamadou Diallo, l'aloé vera ne constitue pas un remède miracle : « Cette plante possède des propriétés intéressantes, mais elle ne guérit pas toutes les maladies. En cas de problème de santé, elle ne doit jamais remplacer une consultation médicale ou un traitement prescrit par un professionnel. »

Les experts recommandent également de tester le produit sur une petite partie de la peau avant une première utilisation afin de détecter une éventuelle réaction allergique.

Naturelle, accessible et polyvalente, l'aloé vera continue de séduire par ses nombreuses propriétés, tant dans les soins de la peau que dans le domaine du bien-être. Si les spécialistes reconnaissent ses effets bénéfiques dans certaines situations, ils rappellent qu'une utilisation éclairée et responsable demeure essentielle.

L'aloé vera est-elle simplement une plante traditionnelle ou représente-t-elle l'une des solutions naturelles les plus prometteuses pour préserver notre bien-être au quotidien ?

Lamara BARRY
Etudiante-stagiaire

Mariage précoce et abandon scolaire

Le rêve brisé de nombreuses jeunes filles

En Guinée, le mariage précoce demeure l'une des principales causes de l'abandon scolaire chez les jeunes filles. Malgré les efforts consentis par les autorités et les organisations de protection de l'enfance, de nombreuses adolescentes quittent encore les bancs de l'école avant la fin de leur cursus, bien souvent sous la contrainte familiale ou terrassées par des difficultés économiques.

À seulement 16 ans, Aïssatou Bah, ancienne élève en classe de 9e année, a vu son parcours s'interrompre brutalement lorsqu'elle a été donnée en mariage.

« J'aimais l'école et je voulais devenir infirmière. Mais mes parents ont estimé qu'il était temps pour moi de me marier. Aujourd'hui, je regrette de ne pas avoir terminé mes études », confie-t-elle, amère.

Comme Aïssatou, des milliers de jeunes filles jettent l'éponge chaque année sans même décrocher le moindre diplôme. Les causes de cette hémorragie éducative sont connues de tous : pauvreté endémique, pesanteurs socioculturelles, grossesses précoces ou encore déficit

criant de sensibilisation sur la valeur intrinsèque de l'éducation féminine.

Pour Mamadou Lamine Diallo, père de famille, ces décisions tragiques sont dictées par la dure réalité du quotidien.

« Nous savons que l'école est importante. Mais lorsqu'une famille traverse de grandes difficultés, certains parents pensent, à tort ou à raison, que le mariage peut assurer l'avenir de leur fille. Ce n'est jamais un choix facile », se défend-il.

Sur le terrain, les enseignants assistent impuissants à cette saignée dans les salles de classe. Fatoumata Camara, enseignante, déplore la dispari-

tion progressive de ses élèves au fil des trimestres.

« Chaque année, nous constatons que certaines filles cessent brusquement de venir en classe. En discutant avec leurs proches, nous apprenons qu'elles ont été mariées ou qu'elles sont tombées enceintes. C'est une immense perte pour elles, mais aussi pour la Nation », martèle-t-elle.

Selon elle, maintenir la jeune fille sur les bancs de l'école reste le meilleur viatique pour lutter contre la précarité et enclencher le véritable développement du pays.

Face à ce fléau, les acteurs de la société civile multiplient

les fronts à travers des campagnes de sensibilisation de proximité. Leur cheval de bataille : convaincre les récalcitrants que l'instruction d'une fille est un investissement sûr qui profite à toute la communauté.

Si de réelles avancées sont notées çà et là, le mariage précoce continue de faucher des destins. Pour les spécialistes de la question, l'équation ne sera résolue qu'à travers une application rigoureuse de la loi, un soutien accru aux familles vulnérables et une prise de conscience collective. Une urgence nationale pour que l'école guinéenne cesse d'être un mirage pour ses filles.

Mariam Youmé Diallo
Etudiante-Stagiaire

Infrastructures

Le Stade du 28 Septembre change de visage

C'est une véritable renaissance pour le sport guinéen. Longtemps en attente d'un second souffle, ce monument du football national vient de faire peau neuve. Entièrement métamorphosé et désormais conforme aux normes rigoureuses de la CAF et de la FIFA, il s'apprête à rouvrir ses portes.



Ce tour de force architectural et technique est signé par le géant national du BTP, Guicopres, sous la houlette de

l'homme d'affaires Kerfalla Person Camara (KPC). En relevant ce défi titanesque, l'entreprise citoyenne n'a pas seu-

lement restauré du béton/ : elle a redonné sa dignité à une enceinte légendaire, offrant à la jeunesse et aux athlètes gui-

néens un écrin à la hauteur de leurs ambitions.

Pour répondre aux exigences du football moderne, les équipes de Guicopres ont mené un chantier d'envergure, articulé autour de priorités essentielles : Aire de jeu et vestiaires d'élite qui est entièrement repensés et modernisés pour offrir aux joueurs des conditions optimales de performance et de récupération, conformes aux standards internationaux.

Au plan sécuritaire, la réorganisation complète des accès afin d'optimiser la circulation des supporters, des délégations sportives et des professionnels des médias est au rendez-vous. Pour le confort thermique et visuel, l'accent est mis sur la rénovation intégrale des tribunes, garantissant une

visibilité parfaite et une expérience spectateur nettement améliorée.

« C'est une véritable œuvre patriotique et une fierté nationale. Doter la Guinée d'une infrastructure sportive de ce standing était une priorité pour accompagner l'élan de notre football », indique un observateur.

Le joyau technique étant désormais achevé, tous les regards se tournent vers les instances faîtières du football. L'homologation rapide du stade par la CAF et la FIFA constitue l'objectif prioritaire des autorités sportives du pays.

Le retour des matchs internationaux dans la ferveur de Conakry, au sein d'un Stade du 28 Septembre flamboyant neuf, s'annonce déjà comme un moment de communion nationale historique pour le public guinéen.

Naby Camara

Karpowership soutient le développement de la jeunesse grâce à son partenariat avec l'Académie Jeanne d'Arc de Guinée

Dans le cadre de son engagement continu en faveur du développement communautaire et de la jeunesse, Karpowership a noué un partenariat avec l'Académie Jeanne d'Arc de Guinée à travers un don d'équipements sportifs destiné à soutenir les jeunes athlètes et à promouvoir l'accès au sport en Guinée.

Cette initiative, organisée lors d'une cérémonie officielle de remise à Conakry, s'inscrit dans le cadre du programme de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) de Karpowership, qui vise à créer un impact social durable dans les communautés où l'entreprise est présente.

Les équipements remis comprennent des maillots, shorts, chaussettes, ballons de football, chaussures, chronomètres, sifflets, cônes d'entraînement, coupelles de marquage, chasubles ainsi que des survêtements destinés aux entraîneurs et au staff technique. Ce soutien vise à améliorer les conditions d'entraînement et à offrir aux jeunes joueurs les moyens de poursuivre leur développement sportif.

La cérémonie de remise a été marquée par des matchs amicaux entre les équipes de l'académie, réunissant jeunes athlètes, entraîneurs, familles et représentants de Karpowership dans une ambiance placée sous le signe de l'esprit d'équipe, du fair-play et de la convivialité.

Soutenir la prochaine génération grâce au sport

Le sport joue un rôle essentiel dans le développement de la discipline, de l'esprit d'équipe, de la confiance en soi et de l'épanouissement personnel, tout en offrant aux jeunes

des opportunités de réaliser pleinement leur potentiel. À travers cette initiative, Karpowership souhaite promouvoir ces valeurs tout en soutenant les initiatives locales dédiées au développement de la jeunesse.

L'Académie Jeanne d'Arc de Guinée réunit des équipes féminines et masculines et a remporté à deux reprises le Championnat National des Académies de Guinée en 2025. En soutenant une académie qui offre des opportunités égales aux jeunes sportifs grâce au sport, Karpowership renforce également son engagement en faveur du développement de la jeunesse, de l'engagement communautaire et de l'inclusion sociale.

Commentant cette initiative, Hosni Bengagi, Directeur Pays de Karpowership Guinée, a déclaré :

« En tant que partenaire de longue date de la Guinée, nous sommes convaincus que notre contribution va bien au-delà de la fourniture d'une électricité fiable. Soutenir les jeunes à travers l'éducation, le sport et les initiatives communautaires constitue une composante essentielle de notre engagement à long terme envers le pays. Nous sommes fiers de soutenir l'Académie Jeanne d'Arc de Guinée et espérons que cette contribution encouragera ces jeunes athlètes à poursuivre



leurs ambitions, sur le terrain comme en dehors. »

Les représentants de l'Académie Jeanne d'Arc de Guinée ont salué ce partenariat, soulignant que les équipements offerts permettront de renforcer le programme d'entraînement de l'académie et d'offrir de meilleures perspectives à ses jeunes joueurs.

Un engagement durable auprès des communautés locales

À travers des initiatives telles que celle-ci, Karpowership continue de soutenir des projets de développement communautaire créant une valeur sociale dura-

ble en complément de ses activités énergétiques. En investissant dans l'éducation, le développement de la jeunesse et le développement communautaire,

l'entreprise entend contribuer positivement aux communautés où elle est présente et créer davantage d'opportunités pour les générations futures.

À propos de Karpowership

Karpowership est une entreprise énergétique mondiale forte de plus de 30 ans d'expérience dans la fourniture de solutions électriques rapides, flexibles et fiables. Propriétaire et exploitante de la plus importante flotte de Powerships au monde, l'entreprise dispose d'une capacité installée de plus de 8 500 MW grâce à ses 45 Powerships, complétée par des actifs terrestres et des projets d'énergies renouvelables. Karpowership gère également l'ensemble de la chaîne de valeur du GNL grâce à une flotte de 11 navires GNL, couvrant l'approvisionnement, le stockage, la regazéification et le transfert offshore, tout en poursuivant son engagement en faveur du développement durable à travers des partenariats de long terme et des programmes d'investissement communautaire.

Coupe du monde 2026

Espagne, nouvelle reine du football mondial

L'Espagne a décroché sa deuxième étoile en battant l'Argentine 1-0 après prolongation en finale de la Coupe du Monde 2026. Seize ans après le sacre de Johannesburg, la Roja s'impose à nouveau sur la plus grande scène, confirmant sa suprématie actuelle, déjà championne d'Europe en titre.



Une domination sans partage

Avec près de 70 % de possession et une vingtaine de tirs, l'Espagne a monopolisé le ballon et multiplié les occasions. Mais face à elle, Emiliano Martínez a longtemps repoussé l'échéance, réalisant onze arrêts décisifs. L'Argentine, accueillie, n'a jamais cadré le moindre tir, subissant sans parvenir à réagir.

Ferran Torres, héros de la prolongation

La délivrance est arrivée à la 106e minute. Sur un centre de Pedro Porro, Nico Williams a remis de la tête pour Ferran Torres, dont la volée a enfin trompé Martínez. L'attaquant du FC Barcelone rejoint Andrés Iniesta dans la légende espagnole, inscrivant un but décisif en finale mondiale.

Messi en retrait, l'Argen-

tine impuissante

Championne du monde en titre, l'Albiceleste a vécu une soirée cauchemardesque. Lionel Messi, attendu comme figure centrale, a été trop peu servi pour peser sur le match. La confrontation symbolique entre la légende argentine et le prodige espagnol Lamine Yamal a tourné à l'avantage du plus jeune.

Une génération dorée

Portée par ses talents émergents – Pedri, Yamal, Williams –, l'Espagne s'affirme comme la nouvelle puissance dominante du football mondial. La Roja, désormais double championne du monde et championne d'Europe, ouvre un nouveau chapitre de son histoire, celui d'une dynastie en construction.

Morgan

Crise à la Féguifoot

Des discussions cruciales engagées avec la FIFA et la CAF

La crise institutionnelle qui secoue la Fédération Guinéenne de Football (FÉGUIFOOT) connaît une nouvelle évolution. Face aux tensions persistantes et aux inquiétudes croissantes autour de la gouvernance de l'instance dirigeante du football guinéen, des discussions jugées décisives ont été engagées avec la FIFA et la Confédération Africaine de Football (CAF).



Selon plusieurs sources proches du dossier, ces échanges visent à trouver une solution consensuelle capable de préserver la stabilité de la Fédération tout en garantissant le respect des statuts de la

FÉGUIFOOT ainsi que des règlements de la FIFA et de la CAF.

Les différents acteurs impliqués espèrent parvenir à une sortie de crise qui permettra d'éviter des sanctions susceptibles d'affecter le football guinéen, notamment la participation des équipes nationales et des clubs aux compétitions internationales, ainsi que les programmes de développement soutenus par les instances mondiales du football.

Au cœur des discussions figurent plusieurs questions liées à la gouvernance, au fonctionnement du Comité exécutif et au rétablissement d'un climat de confiance entre les différentes parties prenantes. La FIFA et la CAF suivent la situation avec une attention particulière, privilégiant une résolution fondée sur le dialogue et le respect des textes en vigueur.

Dans les milieux sportifs, l'espoir demeure que ces concertations aboutissent rapidement à des décisions susceptibles de mettre fin aux divergences internes et de permettre à la FÉGUIFOOT de se consacrer pleinement au développement du football national.

Alors que les regards restent tournés vers les prochaines annonces officielles, supporters, clubs et acteurs du football guinéen attendent avec impatience une issue favorable qui garantirait la stabilité de l'institution et préserverait les intérêts du Syli National sur la scène continentale et internationale.

Fatoumata Djiwo Diallo

Ibrahima Sory Bangoura

Mondial de Basket-ball Doha 2027

La Guinée dans la dernière ligne droite...

Le premier tour des Éliminatoires africaines de la Coupe du Monde de Basket-ball FIBA 2027 a pris fin au terme de la troisième fenêtre de compétition, organisée les 4 et 5 juillet à Dakar, Luanda et Douala.

Avec 16 équipes au départ, elles ne sont plus que douze équipes qualifiées pour le deuxième tour, afin de décrocher l'un des cinq billets africains pour le Mondial 2027 prévu au Qatar.

D'abord dans le groupe A, le Cameroun a terminé en tête devant le Soudan du Sud. Le Cap-Vert s'est emparé du troisième et dernier billet qualificatif, tandis que la Libye quitte la compétition.

Le groupe B pour sa part, avait déjà rendu son verdict avant cette dernière fenêtre. Le Sénégal, la République démocratique du Congo et la Côte d'Ivoire poursuivent leur parcours, alors que Madagascar est éliminé.

Cependant dans le groupe C, le suspense a duré jusqu'au bout.

Déjà qualifiée, la Guinée a confirmé sa première place malgré une défaite de 61 à 50 face à la Tunisie lors de la dernière journée.

Le Syli Basket mène les débats suivie de la Tunisie et du Nigéria tous qualifiés. Le Rwanda quatrième équipe de ce groupe est éliminé.

Dans le groupe D, le Mali et l'Angola, déjà qualifiés avant cette fenêtre, ont été rejoints par l'Égypte. L'Ouganda, battu dans la course à la qualification,



voit son aventure s'arrêter au premier tour.

À l'issue donc de ses matchs aller-retour du premier tour, disputés dans les groupes A, B, C et D, la Fédération Internationale de Basket-Ball FIBA a procédé à la composition des deux nouvelles poules que sont les poules E et F.

Les équipes conserveront ainsi les résultats obtenus contre les autres nations qualifiées de leur groupe et affronteront ensuite les trois qualifiés du

groupe associé.

Ces groupes détermineront les représentants africains au Mondial.

Et seules cinq sélections du continent décrocheront leur billet pour la phase finale prévu à Doha au Qatar.

Logée dans le groupe E, la Guinée lancera sa campagne le 27 août face au Soudan du Sud. Le lendemain, le 28 août, le Syli Basket en découvrira avec les Requins Bleus du Cap-Vert. Et deux jours plus-tard, la Guinée bou-

clera cette phase en défiant le Cameroun le 30 août.

Dans le groupe F, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et la République Démocratique du Congo retrouveront ainsi le Mali, l'Angola et l'Égypte.

La manche aller de cette deuxième phase se déroulera du 27 au 30 août 2026.

Programmée du 27 au 30 août 2026 ce deuxième tour des qualifications reprendra lors de la quatrième fenêtre, qui sauf changement de dernière minute se déroulera une nouvelle fois au Sénégal, tandis que la cinquième et dernière fenêtre prévue du 25 au 28 février 2027, reste à désigner.

Au terme de cette étape, les deux premiers de chacun des groupes E et F obtiendront directement leur qualification pour la Coupe du monde FIBA 2027. Le meilleur troisième des deux groupes complètera la liste des cinq représentants africains pour la Coupe du Monde FIBA 2027 au Qatar.

Rappelons que le processus de qualification suit le système de compétition FIBA utilisé avec succès pour la Coupe du monde de basket-ball FIBA 2019 et la Coupe du monde de basket-ball FIBA 2023.



CREDIT
MONEY

**Le moment
où tu réalises
que tes projets
sont enfin financés
grâce au **CRG**.**



CREDIT RURAL DE GUINEE



CONTACTEZ- NOUS 020 55 55 55



Ensemble travaillons pour notre réussite
#Meilleure microfinance 2025

HOROYA
Quotidien national

QHoroya
 Journal Horoya
www.horoya.net.gn

POUR VOS ABONNEMENTS

Siège : Dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum
Tél: +224 664 633 212 / 623 693 886 - BP : 191 Conakry
E-mail : horoya1958@gmail.com

